

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 1

Artikel: La fête de Noël de l'Amicale franco-Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fête de Noël de l'Amicale franco-suisse

L'Amicale franco-suisse avait organisé, dimanche après-midi, dans les salons de l'Elysée-Palace, une charmante petite matinée récréative à l'occasion de Noël.

Les trente enfants de ses membres, qu'accompagnaient, bien sûr, leurs parents, découvrirent, avec, au fond des yeux, une lueur admirative, le magnifique sapin illuminé dressé au fond de la salle.

Leur joie ne connut plus de bornes lorsque le Père Noël, qu'on avait pris le soin d'inviter à la fête, fit son apparition, la hotte débordante de jouets et de friandises. La distribution se passa dans les meilleures conditions du monde.

Puis, les petits garçons et les petites filles furent conviés, histoire de reprendre des forces, à déguster un succulent goûter, composé de chocolat et de pâtisseries. Tant il est vrai que les émotions ça creuse, le tout fut prestement englouti.

Les parents contemplaient ce spectacle gourmand avec un attendrissement auquel se mêlait un peu

d'envie. Mais ils ne perdaient rien pour attendre — encore que beaucoup, peu soucieux de leur ligne, firent honneur aux gâteaux du goûter — puisqu'à l'heure du dîner ils furent conviés à déguster, selon une tradition, elle aussi solidement établie, une confortable choucroute au gril de l'Elysée. Entre les choux à la crème et les saucisses fumées, les amis de l'Amicale franco-suisse eurent le temps de participer à une charitable tombola-surprise, dont les bénéfices sont destinés aux personnes âgées de l'association.

Parmi ces amis, que le président Muxel, entouré de MM. Scossa, secrétaire, et Branchli, trésorier, eut le plaisir d'accueillir, on notait la présence de M. Maze-rolles, adjoint au maire ; M^e Mallet, MM. Guigonnat, Auguste Clément, Blondet, Laclôte, Amez-Droz, Camille Jeux, Delorme, etc.

Le président Muxel a tenu à s'assurer personnellement que la petite classe avait bon appétit, et au cours du repas, souhaite la bienvenue à tous les convives, un bon Noël et les meilleurs vœux pour la nouvelle année, sans oublier notre vice-président souffrant en ce moment, lui adresse un salut fraternel de tous les présents.

CHRONIQUE de la MAISON SUISSE de RETRAITE

Cette année, la fête de Noël a revêtu un caractère très spécial à la Maison Suisse de Retraite.

En effet, la veillée traditionnelle a été remplacée le 24 décembre après-midi par une réunion récréative animée, certes, par la direction de la Maison, mais dont les vedettes ont été les pensionnaires eux-mêmes.

Par un compliment très senti et fort bien tourné, M^{me} Boge a su exprimer des sentiments reconnaissants à l'égard de la Maison. M. Reymond a réveillé le ténor d'antan, M^{me} Bula a évoqué la « Fauvette », M^{me} Stahl a fait reprendre par l'assemblée « Mon Beau Sapin », M^{me} Buzzi a ressuscité ses succès de jadis. M^{me} Lavanchy a distraint par ses « Vaudoiseries » et M^{me} Bollier par sa verve.

Entraînés par un « Madison », puis par des valses, des pensionnaires de tous âges ont dansé pendant plus de vingt minutes, le Vice-Président, le Dr Bossard et M^{me} Bossard étaient venus à l'improviste et

ont été également priés de faire une exhibition de leurs talents.

Ensuite souper-reveillon aux chandelles et distribution à chacun d'un colis-cadeau.

MENU DU JOUR DE NOËL

Déjeuner : Filets de Sole, sauce normande,
Dindonneau grillé,
Marrons sautés au beurre,
Bûche de Noël,
Vin Rosé,
Café.

Dîner : Consommé vermicelle,
Roulade d'endives au jambon,
Pommes de terre rissolées,
Fromage,
Fruits rafraîchis,
Biscuits.

Selon les avis exprimés, nos pensionnaires se sont sentis très heureux en ce jour.

Souvenez-vous ! C.C.P. 7-164-42.

(Suite de la page 5).

Il convient également de rendre hommage à cette tribune à notre dévouée secrétaire, M^{me} Adrien Maury. Depuis de nombreuses années, elle avait apporté le meilleur d'elle-même à notre cause, avec une efficacité et un sens de ses responsabilités que chacun appréciait.

CONCLUSION

Avant de terminer ce rapport, nous voudrions exprimer nos remerciements à M. l'Ambassadeur Pierre Dupont qui, en acceptant la présidence d'honneur de l'Association, a voulu montrer, dès sa prise de fonction, son souci de poursuivre la politique, si encourageante à notre égard de ses prédécesseurs.

Nos remerciements vont également à M. le Conseil-

ier fédéral Streuli et au Dr Paul Jenny qui animent le Comité suisse avec l'efficacité que l'on sait.

Tels sont, Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames et Messieurs, les faits sur lesquels nous voulions attirer votre attention en cette Assemblée générale de l'Hôpital suisse de Paris et sur la base desquels nous vous demandons aujourd'hui de renouveler au Conseil votre confiance jusqu'à votre prochaine Assemblée générale statutaire.

**

L'assemblée réunissant une cinquantaine de personnes a adopté à l'unanimité le rapport présenté ci-dessus :

Si tout va bien, d'ici deux ans, les Suisses de Paris disposeront de leur Hôpital, dont il fut question pendant si longtemps.